

*Justificatif généré le 04/12/2024*

Support de parution :  
Date de parution : 04/12/2024  
Département : Val-de-Marne (94)  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/19401584071126-2023J00638\\_2024-11-27](http://www.actu-juridique.fr/a/19401584071126-2023J00638_2024-11-27)  
N° d'annonce : 19401584071126-2023J00638\_2024-11-27

**RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL**  
EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT D'INTERDICTION DE GÉRER  
JUGEMENT EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2024

## FRANCE BAT

Société par actions simplifiée à associé unique

**Siège social** : 4 Rue Victor Lespagne 94120 Fontenay-sous-Bois

878172048 R.C.S. Paris

**Activité** : travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment

**Greffe du tribunal de Creteil.** Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Prodan KORTES pour une durée de 5 ans.